

## DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MAIRIE DE RUFFEC

### Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de L'ARTICLE L 2122 -22 Du Code Général des Collectivités Territoriales

---

#### APPROBATION DE L'AVENANT N°7 AU LOT N° 1 DEMOLITION GROS ŒUVRE DU MARCHÉ PUBLIC N°MP22-01 REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING

---

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,

Vu la délibération n°2022\_06\_02 en date du 27 juin 2022 approuvant le lancement du marché public de travaux pour la réhabilitation de l'ancien tribunal en espace de co working,

Vu l'arrêté du Maire n°077\_MP\_22 en date du 16 novembre approuvant le marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°022\_MP\_23 en date du 27 avril approuvant l'avenant n°1 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°032\_MP\_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°033\_MP\_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°038\_MP\_23 en date du 6 juin 2023 approuvant l'avenant n°4 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°041\_MP\_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°5 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working

Vu l'arrêté du Maire n° 042\_MP\_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°6 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu la proposition d'avenant n°7 au lot n°1

Considérant la nécessité de procéder à des travaux complémentaires pour le lot n° 1 Démolition – Gros Oeuvre ;

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Approuve les termes de l'avenant n°7 au lot n°1, tel qu'annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière et Madame la Sous-Préfète.

Fait à Ruffec, le 18 août 2023

Le Maire,

Thierry BASTIER





Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230818-050\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 18/08/2023  
Date de réception préfecture : 18/08/2023

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHÉS PUBLICS AVENANT N° 7

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC  
Thierry BASTIER  
Place d'Armes – 16700 RUFFEC  
Tél. : 05 45 31 01 75  
[Anne.leger@mairie-ruffec16.fr](mailto:Anne.leger@mairie-ruffec16.fr)

### B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS  
60 Rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cédex  
Tél. : 05 45 61 32 32

Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre

### C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public ..... 15 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA.....20%
- Montant HT ..... 161 589,88€
- Montant TTC..... 193 907,86

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230818-050\_MP\_23-CC

Date de télétransmission : 18/08/2023

Chaque modification doit être accompagnée d'un justificatif.

Travaux complémentaires suivant devis joint : plus et moins-value

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 6 878.86€
- Montant TTC : 8 254.63€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 168 468.74€
- Montant TTC : 202 162.49€

Les avenants 2 et 3 n'ont pas d'incidence financière

Montant de l'avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 803.39€
- Montant TTC : 964.07€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 169 272.13€
- Montant TTC : 203 126.56€

Montant de l'avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 40 670.73€
- Montant TTC : 48 804.88€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 209 942.86€
- Montant TTC : 251 931.44€

Montant de l'avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 4 575.78€
- Montant TTC: 5 490.94 €

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230818-050\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 18/08/2023  
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nouveau montant du marché public suite avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 214 518.64€
- Montant TTC: 257 422.37€

Montant de l'avenant n°7 :


- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 744.36€
- Montant TTC: 893.23€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 215 263.00€
- Montant TTC: 258 315.60 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230818-050\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 18/08/2023  
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas MESHINE Directeur	Angoulême 26/07/2023	 <b>LEONARD BATIMENT</b> 60, rue du Capitaine Favre - BP 1146 16004 ANGOULEME CEDEX Tél. 05 45 61 32 32 RCS ANGOULEME B 309 749 097

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



**LEONARD**  
**RENOVATION**

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230818-050\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 18/08/2023  
Date de réception préfecture : 18/08/2023

COMMUNE RUFFEC  
PLACES D'ARMES  
16700 RUFFEC

ANGOULEME, le 29 juin 2023

**DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**

**RUFFEC<sup>2</sup> TRIB TC 09**

**DEVIS N°** 230615FR

**TRAVAUX :** RUFFEC<sup>2</sup> TRIB TC 09  
REPRISE ENCADREMENT EN PIERRE DE TAILLE DE LA PORTE ACCES NORD ET  
DALLE PAC EXTERIEUR

**CHANTIER :** ANCIEN TRIBUNAL  
20 RUE DE L'HOPITAL  
16700 RUFEC



